

Tadoussac, terre d'accueil et de passage. Des familles heureuses sur un petit territoire historique.

Nous croyons que le gouvernement du Québec devrait offrir l'aide nécessaire à la municipalité de Tadoussac afin qu'elle assure elle-même la mise en place et la gestion d'un parc régional de préservation et de conservation de la faune sur son territoire, et ce, sans l'ajout d'un camping sur les dunes et sans le détournement de la route qui mène à ce site afin de garder la vue libre à toutes et à tous. La gratuité et la liberté doivent demeurer des droits pour les habitants de Tadoussac qui ont toujours eu accès à leur territoire afin d'y vaguer librement.

Tadoussac doit continuer d'accueillir les touristes pendant l'été et travailler de concert avec les paroisses environnantes qui sont situées à moins d'une demi-heure de route afin d'offrir le confort de l'hébergement qui augmentera substantiellement dans les années à venir avec la mise en place de ce nouveau parc.

Pas de camping additionnel sur ce territoire historique !

Tadoussac, une terre d'accueil, d'amour pour nos enfants et d'espérance pour l'avenir. Nos fiers Québécois qui résultent du métissage des Autochtones avec les Français, espèrent que leur territoire sera préservé de toute activité humaine supplémentaire en ce qui a trait à un nouveau camping. Ils demandent que leurs droits acquis soient respectés et que leur petit territoire soit protégé d'une déferlante de touristes supplémentaires pendant l'été ce qui viendrait, à n'en pas douter, fragiliser les infrastructures déjà en place et étouffer davantage leur village.

Pas de camping additionnel sur ces terres de prédilection !

Les dunes doivent demeurer un havre de paix pour les Tadoussaciennes et Tadoussaciens, une halte et une pause bienfaisante, pour les nombreux visiteurs qui sillonnent la route de la Haute Côte-Nord d'année en année, pendant l'été.

Il faut que le gouvernement du Québec aide la municipalité de Tadoussac à continuer d'assurer le bien-être de sa communauté en la préservant d'un engorgement fatal. Nos paroissiens ont toujours travaillé fort et sacrifié de leur temps pour garder en mémoire ce lieu historique de la province de Québec. Ne leur enlevons pas le droit de vivre libre sur leur petit territoire. Ne leur enlevons pas le droit d'aller et de venir comme bon leur semble. Ne déplaçons par la route et préservons la vue naturelle des dunes qui illuminent leurs yeux depuis toujours !

Le 1^{er} mai 2024, nous prenons conscience qu'une partie de notre territoire sera à la merci du gouvernement du Québec et malgré sa bonne volonté, le changement de cap suggéré par la proposition de la Sépaq défigurera à jamais le visage actuel de notre précieux village. Nous craignons qu'il ne se vide de son essence, c'est à dire de ses valeureux habitants qui l'ont préservé pendant toutes ces années, afin de laisser la place aux plus nantis, ces citoyens du monde, avides de paysages majestueux qui ont l'argent facile et la part belle !

S'il vous plaît, pas de camping sur ce territoire !

Nous unissons notre voix à celles et ceux qui ont à coeur la véritable protection du territoire. Limitons les activités humaines d'un camping sur les dunes. Restons sensibles et imaginons un parc sans hébergement. À l'image des oiseaux migrateurs. **Soyons de passage et libre!** Préservons ce précieux territoire. Préservons son aura exceptionnelle. Sauvegardons le bien-être des habitants de Tadoussac. **Ne soyons pas mercantiles !** Nous disons oui à la conservation des milieux naturels et à leur interprétation. Nous disons non à la multiplication des installations de tout acabit; locations de toutes sortes, ventes de souvenirs, restauration et autres produits et services sur les dunes dans une optique de rentabilité clairement reconnue, comme on le voit poindre avec le projet de la Sépaq, alors que ses services sont déjà existants à Tadoussac. Nous disons oui à une piste cyclable et pédestre qui reliera le village de Tadoussac aux dunes pour poursuivre sur la route du Moulin-à-Baude. Cette route qui borde des terres agricoles doit être préservée autant que possible dans son état naturel et n'être utilisée que comme route secondaire pour une protection et une conservation maximale de ce **territoire agricole**.

Tadoussac, terre de nos ancêtres, terre de métissage et terre de nos enfants, doit demeurer avec l'aide du gouvernement du Québec, un lieu de passage, de recueillement et d'émerveillement pour toutes et tous ! **Vive Tadoussac libre !**

En vous remerciant,

Véronique M. Zacharie et Agnès Zacharie